

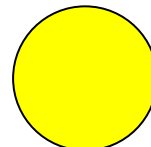
# Instruction Permanente de Sécurité

## Disposition imposée par le Décret numéro 93/41 du 11 janvier 1993

Poste de Travail :

# THERMOPLIEUSE

Attention machine dangereuse : C2



Respect des procédures :

1. Régler la butée de profondeur et l'angle de pliage
2. Positionner la pièce contre la butée arrière
3. Serrer la pièce à l'aide du serre-flanc
4. Régler la minuterie et mettre la machine sous tension
5. Plier à l'arrêt de la minuterie
6. Attendre le refroidissement de la pièce
7. Relâcher le levier
8. Desserrer le serre-flanc
9. Enlever la pièce



Risques particuliers :

- ✓ Brûlures de la peau, des cheveux ou des vêtements



Équipements de protection individuelle :

- ✓ Gants haute température

Caractéristiques :

- Minuterie fin de travail
- Alimentation : 230 V
- Largeur : 640 mm
- Profondeur : 450 mm
- Hauteur : 285 mm
- Poids : 15 kg
- Longueur de pliage : 500 mm
- Résistance chauffante alimentée en 12 V
- Interrupteur général et fusible (1A) déportés sur bloc alim.
- Capacité maxi de pliage 6 mm (pour PVC), 3mm (Lexan)
- Angle de pliage de 0° à 120°

